

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2017/03/04-7

Le conseil d'administration, en sa séance du 4 mars 2017,
sous la présidence de Madame Maryvonne de Saint Pulgent,

- Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D719-190 à D719-192 ;*
- Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université ;*
- Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique;*
- Vu l'arrêté du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'exercice du contrôle budgétaire sur les écoles nationales supérieures d'ingénieurs mentionnées à l'article D. 719-186 du code de l'éducation, sur les instituts d'études politiques mentionnés à l'article D. 719-190 du code de l'éducation, sur l'Institut d'administration des entreprises de Paris et sur l'Observatoire de la Côte d'Azur ;*
- Vu le document de contrôle relatif à l'IEP d'Aix-en-Provence établi en application de l'article 10 de l'arrêté du 26 décembre 2014 susvisé ;*
- Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;*
- Vu la délibération n°2016/4/2-2 du 2 avril 2016 modifiant la délégation de pouvoir du directeur ;*
- Vu la délibération n°2016/4/2-17 du 2 avril 2016 relative à la création d'une commission consultative des marchés ;*
- Vu la délibération n°2016/7/2-2 du 2 juillet 2016 relative au PPI ;*
- Vu la délibération n°2016/12/10-10 du 10 décembre 2016 relative au budget 2017 ;*
- Vu le rapport d'analyse des offres relatif aux lots 01 à 09 et celui relatif aux offres au lot 07 ;*
- Vu les procès-verbaux de la commission consultative des marchés réunie le 14 décembre 2017 (lots 01 à 08) et le 20 février 2017 (lot 09) ;*

DÉCIDE :

OBJET : Après consultation du rapport d'analyse des offres (lots 01 à 04, lots 06, lots 08 et 09), de celui relatif au lot 07 ainsi que du procès-verbal de la commission consultative des marchés de l'IEP du 14 décembre 2016 et du 20 février 2017 (lot 07), le conseil d'administration décide d'attribuer les marchés aux entreprises retenues conformément aux documents précités et autorise le directeur de l'IEP :

- A signer les marchés de travaux relatifs à la rénovation des locaux – OP1 SAPORTA tels que présentés dans la présente délibération ;
- A signer les avenants éventuels à ces marchés, sous réserve qu'ils n'excèdent pas 5% du montant initial ;
- A ordonnancer les dépenses relatives à ces marchés, inscrites au budget 2017 ;

Les détails relatifs aux consultations liées à cette opération sont retracés dans la note jointe à la présente délibération.

Article 1 : Contexte général

Par délibération n°2016/07/02-2 le conseil d'administration de l'IEP du 2 juillet 2016 a approuvé le programme pluriannuel d'investissement (PPI).

Cette opération n°1 concerne les marchés de travaux relatifs à la rénovation des locaux – OP1 SAPORTA :

- La création d'un point Santé au Rez de Chaussée du Bâtiment SAPORTA ;
- L'aménagement de la Salle Vidéo au Rez de Chaussée du Bâtiment SAPORTA ;
- L'aménagement d'un studio TV au troisième étage du Bâtiment SAPORTA.

L'opération, décomposée en 9 lots, a fait l'objet d'une consultation lancée en octobre 2016.

Article 2 : Contexte budgétaire

Montant prévisionnel de l'opération n°1 inscrit au PPI : 610 563 €.

Montant des autorisations budgétaires prévues au budget de l'exercice 2017 :

- Autorisations d'engagement (AE) : 1 805 605 €

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

- Crédits de paiement (CP) : 1 280 000 €

Article 3 : Montant de l'opération

Montant estimé de l'opération divisée en 9 lots : 513 802,83 € HT

Montant total de l'opération compte tenu des offres présentées est de : 349 310,06 € HT.

Montant total maximum des opérations compte tenu des éventuelles mises au point (notamment sur le lot 05) : 370 000 € HT (arrondis)

Article 4 : Offres retenues

Les offres retenues (montants HT) après avis de la commission consultative des marchés sont les suivantes :

- 01 - Revêtements de sols : Société SGPM – domiciliée à SAINT MITRE 13920 -pour un montant de 8856,93 €,
- 02 - Peintures, cloisons, Faux plafonds acoustiques : Société SGPM pour un montant de 59 924, 05 €,
- 03 - Plomberie, Chauffage, Climatisation, Ventilation: Société ENERGETIQUE SANITAIRE – domiciliée à Marseille 13003 - pour un montant de 17 000, 28 €.
- 04 - Menuiseries intérieures : SARL GUERRA – domiciliée à SAINT MITRE LES REMPARTS 13920 - pour un montant de 8 974 €,
- 05 - Menuiseries Extérieures : SARL GUERRA – domiciliée à SAINT MITRE LES REMPARTS 13920 - pour un montant de 18 683 €,
- 06 - Electricité CFO / Cfa : Entreprise CADELEC – domiciliée au CADENET 84160 - pour un montant de 13 145 €,
- 07 - Audiovisuel.Visio.Solutions pédagogiques : Société AXIANS SYSTELCOM, domiciliée à Marseille 13011 – pour un montant de 169 399,75 €
- 08 - Mobilier et équipements spécialisés : Société PRO AMENAGEMENT – domiciliée à VITROLLES 13742 CEDEX - pour un montant de 23 023 €,
- 09 - Menuiseries bois: SA BAREAU – Domiciliée à ROQUEFORT LA BEDOULE 13830- pour un montant de 30 304, 05 €.

Aucune offre n'a été déposée pour le lot 05 « Menuiseries extérieures » lors de la consultation lancée en octobre 2016 pour l'ensemble de l'opération. Par conséquent, et conformément au décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (article 30-2), ce lot a été attribué sans publicité ni mise en concurrence. Seul un devis a été demandé à deux entreprises dont la SARL GUERRA, qui a finalement remporté ce lot avec son offre à 18 683 €.

S'agissant du lot 07, il a été déclaré sans suite à l'issue de la première consultation. Il a donc fait l'objet d'une nouvelle consultation publiée au BOAMP le 16 janvier 2017 et sur le profil acheteur de l'IEP (achatpublic.com). La commission des marchés a suggéré que soit retenue l'offre de la société AXIANS SYSTELCOM d'un montant de 169 399,75 €.

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 25 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Membres en exercice : 28

Quorum : 14

Présents et représentés : 25

Fait à Aix-en-Provence, le 4 mars 2017

Maryvonne de Saint Pulgent
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE D'AFFICHAGE : 10.03.2017